

Dissuader certes, mais avec quels outils militaires ? Se focaliser sur sa seule dimension nucléaire fait oublier que l'armée de Terre a toute sa place dans notre capacité à dissuader tout adversaire potentiel comme le souligne ici le GCA (2S) Patrick Alabergère.

—

La réflexion stratégique française est construite autour de cinq fonctions qui structurent notre outil de défense : la connaissance, l'anticipation, la prévention, la protection, l'intervention et la dissuasion. L'armée de Terre a toujours été partie prenante des quatre premières auxquelles elle participe naturellement par ses capacités, mais elle s'est retrouvée peu à peu marginalisée, voire exclue, de la dernière en raison d'un rétrécissement de la dissuasion au champ nucléaire et au motif qu'elle ne possède plus de composante nucléaire depuis le retrait du système d'armes *Hadès* en 1997^[1].

Pourtant l'histoire de la composante terrestre de la force de frappe a été au cœur de l'évolution doctrinale de la dissuasion nucléaire française, qu'il s'agisse de l'ultime avertissement, de la doctrine d'emploi des forces non stratégiques^[2], de l'articulation entre décision politique et décision tactique.

Certains mettront en avant que si la fin de la mission nucléaire de l'armée de Terre est effective depuis 1997, les forces terrestres continuent malgré tout de participer à l'exercice de la dissuasion nucléaire en contribuant à la protection de ses moyens. Mais cela relève d'une analyse trop réductrice, qui cantonne l'armée de Terre à un rôle de supplétif dans la dissuasion, alors que ses capacités et ses spécificités justifient une tout autre place.

Il suffit de considérer le terme de dissuasion dans tous les aspects qu'il peut revêtir pour appréhender un périmètre bien plus étendu que la seule dissuasion nucléaire et faire de la dissuasion un concept global. Cette lecture, bien plus cohérente et porteuse de sens de cette fonction, place alors naturellement l'armée de Terre dans un rôle d'acteur majeur de la dissuasion. Elle permet de comprendre comment une armée qui n'est pas dotée d'une composante nucléaire peut être partie prenante de cette fonction stratégique.

* * *

En premier lieu, il faut comprendre que la dissuasion n'est pas seulement nucléaire, contrairement à la pensée longtemps dominante dans nos armées et au sein de notre politique de défense.

Nous avons longtemps considéré, à tort, que le concept de dissuasion avait été créé et conçu pour et autour de la possession et de l'emploi de l'arme atomique.

Nous avons alors choisi de regrouper dans la fonction dissuasion tout ce qui touchait de près ou de loin à l'emploi du nucléaire, l'entourant d'un caractère confidentiel, réservé à un cercle très restreint qui avait seul le droit d'en connaître. Ainsi les débats ou la réflexion stratégique sur cette fonction ont été escamotés et réduits à la composante nucléaire. En conséquence,

tout ce qui n'avait pas de lien avec le fait nucléaire s'est trouvé logiquement, et sans doute aussi intentionnellement, écarté.

Pourtant il suffit de revenir à la définition même du mot dissuader, convaincre quelqu'un de renoncer à quelque chose, pour s'apercevoir qu'il existe de multiples façons de dissuader un adversaire potentiel de s'en prendre à vos intérêts.

Il apparait clairement que l'action de dissuader, dans toute l'acceptation du terme, fait appel à des capacités détenues par l'ensemble des armées et non pas par la seule composante nucléaire.

Heureusement, depuis quelques temps, une lecture plus large et plus exhaustive du concept permet de mieux appréhender ce que recouvre réellement la fonction dissuasion. Plusieurs écrits s'efforcent de démontrer l'ampleur et la diversité de cette fonction. D'abord parce que la dissuasion nucléaire connaît ses propres limites et ne peut dissuader toutes les formes d'agressions et de menaces pesant sur notre pays. Parce que dissuasion conventionnelle et nucléaire ne doivent pas être opposées, malgré leurs spécificités, car elles sont totalement et nativement complémentaires.

Tout ceci rappelle le caractère global de la dissuasion qu'il convient d'étudier sous tous ses aspects et toutes ses formes. Sinon la stratégie de dissuasion sera fragilisée et vouée à l'échec, car trop facilement contournable.

* * *

En effet, la dissuasion se fonde d'abord sur une force conventionnelle crédible, dans laquelle l'armée de Terre aura un rôle essentiel à tenir, au même titre que les composantes non nucléaires de la Marine ou de l'armée de l'Air et de l'Espace. Il est à noter qu'aucune puissance nucléaire n'a renoncé à entretenir des forces conventionnelles puissantes et crédibles pour garantir un premier effet dissuasif et permettre une réponse graduée face aux menaces.

Chacun sait que le meilleur moyen d'éviter le déclenchement d'un conflit interétatique majeur reste l'entretien d'une force dissuasive conventionnelle efficace. C'est une vérité intemporelle que l'écrivain Végèce^[3] énonçait déjà il y a quinze siècles : « *le peuple romain, depuis longtemps, équipait une flotte [...] pour l'utilité de sa grandeur, non parce qu'un danger soudain la rendait nécessaire, mais au contraire pour ne pas avoir un jour à supporter cette nécessité. Car personne n'ose déclarer ou causer du tort au pays ou au peuple qu'on sait fin prêt et résolu à résister et à sévir* ».

Le général Chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) ne dit pas autre chose quand il déclare en octobre 2019, lors de sa première audition devant la commission de la défense et des forces armées de l'Assemblée nationale : « *J'ai le sentiment que si nous sommes bien préparés, cela pourrait faire reculer ou détourner la menace et nous éviter de devoir engager un conflit majeur* ». En rappelant que des forces bien entraînées et équipées, aguerries, dissuaderont toujours un adversaire insuffisamment préparé de s'en prendre aux intérêts de sécurité du pays, le CEMAT énonce un principe de « *découragement* » des forces adverses qui relève également de la dissuasion.

La crédibilité de l'outil conventionnel repose aussi sur la qualité de la préparation opérationnelle des forces afin qu'elles puissent répondre à toutes les menaces, y compris les plus exigeantes. Certains de ces entraînements qui concentrent des effectifs importants sont de véritables démonstrations de puissance qui, tout en préparant nos unités, renforcent le caractère dissuasif de nos forces conventionnelles.

Des exercices majeurs de l'OTAN, comme Europe Defender 2020 qui devait réunir 37 000 soldats américains et européens ou les manœuvres militaires de l'armée russe *Kavkaz-2020* (Caucase-2020) regroupant 80 000 soldats pour la dernière phase de l'entraînement annuel au combat, s'inscrivent parfaitement dans ce cadre.

Il en est de même du prochain exercice majeur de l'armée de Terre en 2023, baptisé « *Orion* ». Ce sera un exercice divisionnaire grande nature qui durera plusieurs jours, probablement sur les camps de Suippes, Mailly et Mourmelon. Il impliquera toute la gamme des capacités militaires françaises à une échelle qui n'a pas été testée depuis des décennies. La manœuvre comprendra des exercices de postes de commandement, des scénarii hybrides, des simulations et des exercices de tir réel. Environ 10 000 soldats pourraient y participer, ainsi que l'armée de l'Air et de l'Espace et, dans une séquence maritime distincte, la Marine Nationale. Des forces belges, britanniques et américaines pourraient s'y joindre.

Tous ces exemples relèvent de la fonction dissuasion, car le caractère dissuasif de ces entraînements majeurs^[41] apparaît clairement, en étant assimilables à de véritables démonstrations de force. C'est d'ailleurs un des objectifs de la préparation opérationnelle de l'armée de Terre pour le général CEMAT : « *Nous devons être dans une posture qui nous rende capables de nous entraîner tout en dissuadant nos adversaires et en nous rendant capables d'intervenir sur court préavis (réversibilité)* »^[51].

Mais il ne faut pas être naïf, entretenir des forces conventionnelles crédibles par leurs équipements et leur niveau d'entraînement n'est pas chose facile. Maintenir une telle ambition exige une volonté politique sans faille dans un contexte particulièrement difficile, aggravé par la crise sanitaire. Il faut réussir à maintenir le cap, face aux autres défis sécuritaires et programmatiques auxquels la France est confrontée, qu'il s'agisse du combat contre le terrorisme et la radicalisation ou du renouvellement de la force de dissuasion nucléaire.

Cette exigence doit être partagée par le militaire qui se doit d'atteindre le niveau de préparation opérationnelle le plus élevé possible et par le politique qui doit lui en donner les moyens budgétaires.

La crédibilité des forces conventionnelles exige également de ne faire aucune impasse dans la préparation et le soutien de nos forces armées. Cela nécessite par exemple l'entretien d'un stock de munitions et de pièces détachées en rapport avec les contrats opérationnels les plus exigeants, ainsi qu'une organisation permettant la remontée en puissance de nos capacités, y compris celles de notre industrie de défense, pour répondre à un engagement de haute intensité.

* * *

Dans l'hypothèse d'un affrontement interétatique de haute intensité, les forces conventionnelles sont un contributeur majeur à l'exercice gradué de la dialectique de la dissuasion. Elles ont un rôle majeur à jouer pour dissuader l'adversaire d'aller trop loin dans l'affrontement, en représentant une menace dépassant son seuil d'acceptabilité et de le vaincre si nécessaire.

Le retour de la haute intensité n'est plus une hypothèse d'école mais bien une probabilité qui sous-tend la ligne directrice de la vision stratégique du CEMAT présentée en 2020. Dans le contexte géostratégique actuel caractérisé par l'incertitude, « *le retour d'un conflit majeur est désormais une hypothèse crédible* ». Désormais, « *l'armée attend de nouveaux affrontements, symétriques, État contre État* ».

Dans ce contexte, il devient indispensable de réussir à dissuader l'adversaire potentiel de recourir à l'affrontement direct, tout en évitant le contournement de la dissuasion nucléaire. Se doter de forces conventionnelles puissantes, bien équipées et bien entraînées est l'une des formes de la dissuasion capable d'enrayer la montée aux extrêmes et d'influencer la perception que l'adversaire a de nos capacités opérationnelles dans l'hypothèse d'un conflit majeur.

Car c'est bien la perception de nos forces que nos adversaires auront qui importe, et non pas la crédibilité que nous pensons avoir. Cette crédibilité se forge au quotidien et dans tous les domaines, comme le souligne le général CEMAT : « *Notre capacité à être craints, à dissuader et donc à décourager, est à construire tous les jours, par nos entraînements, par notre culture de l'alerte voire par nos engagements opérationnels* ». ^[6]

C'est en cela que les forces conventionnelles sont complémentaires des forces nucléaires, notamment pour tester au plus tôt la détermination de l'adversaire et pour empêcher la création rapide d'un fait accompli, selon « *la manœuvre de l'artichaut* » théorisée par le général Beaufre dans son ouvrage « *Introduction à la stratégie* » ^[7]. Dans ce livre, il prend l'exemple de l'action menée par Hitler de 1936 à 1939, lors des opérations de mainmise sur la Ruhr, l'Autriche ou encore les Sudètes, où il a suivi ce schéma en respectant des délais qui empêchaient la communauté internationale de véritablement réagir. Plus près de nous, l'action russe en Crimée et dans le Donbass, les actions de l'armée chinoise en Mer de Chine, s'apparentent étrangement à « *la manœuvre de l'artichaut* ». Car dans le retour de la compétition entre puissances, l'action militaire devient un recours possible pour certains États désireux d'imposer un fait accompli et de prendre certains gages, notamment territoriaux.

Soyons certains que la stratégie indirecte a encore de beaux jours devant elle. Dans un tel cas, le général Beaufre préconise l'emploi de forces tactiques très mobiles, qui empêchent ainsi les coups de force qui mettent la communauté internationale devant le fait accompli.

* * *

C'est pourquoi il ne saurait y avoir de dissuasion, sans une force d'intervention capable d'offrir une réponse immédiate et graduée face à toute menace sur nos intérêts vitaux ou sur nos ressortissants à l'extérieur de nos frontières.

Or, dans l'organisation de notre défense, l'armée de Terre représente le noyau dur de toute force d'intervention dont l'engagement hors de notre territoire national peut relever tout autant de la prévention que de la dissuasion. En effet, une dissuasion classique cohérente exige d'un pays comme la France de pouvoir projeter rapidement une force interarmées puissante à l'extérieur du territoire national, soit pour prévenir une tentative d'agression ou pour répondre à une menace sur nos intérêts vitaux ou sur nos ressortissants de l'outre-mer et de l'étranger. Dissuader nécessite de montrer sa force et sa détermination à agir par l'entretien de capacités militaires conventionnelles et leur engagement sur la durée, si la situation l'exige.

Dans cette logique, nos armées françaises détiennent aujourd'hui encore cette capacité rare et cruciale « *d'entrée en premier* » sur un théâtre, dans le cadre de ce type d'engagement préventif. Si chaque armée apporte sa pierre à l'édifice avec ses capacités spécifiques, l'armée de Terre est toujours la composante intégratrice d'une force interarmées d'entrée en premier. C'est pourquoi il est primordial de réussir à sauvegarder et même à améliorer cette capacité, en développant les outils adaptés à la projection de nos forces, comme notre aviation de transport et nos moyens logistiques.

Cette capacité doit pouvoir également s'appuyer sur un dispositif de forces prépositionnées^[8] solide et cohérent qui offre autant de bases avancées de projection ou de soutien. Cette présence, plus ou moins importante selon le degré de menace locale, est un atout considérable pour le maintien d'une capacité autonome « *d'entrée en premier* ».

Ce « *pré-positionnement* » facilite en outre le recueil du renseignement, renforce la coopération avec les armées locales et aide à une montée en puissance rapide sur le théâtre d'opérations. C'est un dispositif particulièrement apprécié par nos alliés et observé avec attention par nos adversaires, ce qui en souligne toute l'importance.

Cela implique également d'orienter les principaux partenariats militaires de la France vers « *l'entrée en premier* ». Chaque partenaire ayant une valeur ajoutée propre, ces partenariats doivent être recherchés en fonction de la nature de la coopération attendue, qui vont de l'opération commune multinationale au simple appui pour des fonctions de soutien^[9].

* * *

Enfin, la crédibilité de la dissuasion repose également sur la capacité de résilience de la société et sa volonté à faire face dans l'adversité.

Lorsque qu'un adversaire recherche l'affrontement où va s'exprimer le choc des volontés, il veut nous tester en provoquant des incidents pour identifier le seuil d'affrontement que nous nous sommes prêts à endurer. Ce seuil repose autant sur nos capacités militaires, sur la volonté politique de nos gouvernants que sur la capacité de notre société civile à faire face.

L'armée de Terre apparaît en mesure de transmettre à la Nation cette volonté de se défendre, de développer la résilience de notre société, essentielle à la crédibilité de la dissuasion.

En effet, dans le subconscient de nos compatriotes, elle tient une place particulière, car dans la

mémoire collective, l'armée c'est d'abord et avant tout l'armée de Terre. Ce phénomène s'explique sans doute par son déploiement sur l'ensemble du territoire national, aussi bien en métropole qu'Outre-mer, par son volume de recrutement^[10], qui en fait l'un des premiers recruteurs de France, pénétrant ainsi dans toutes les couches sociales. Son attractivité jamais démentie, constitue un vecteur efficace du fait militaire et surtout de l'esprit de défense indispensable à la dissuasion. Il ne faut pas non plus oublier l'empreinte de sa composante réserve^[11], qui diffuse également ce même message de résilience auprès de nos concitoyens.

D'ailleurs en période de crise, nos compatriotes n'hésitent pas à réclamer l'intervention des armées en général et de l'armée de Terre en particulier, pour venir en aide à la population ou pour la protéger. C'est l'opération SENTINELLE face aux attentats terroristes, c'est l'opération RÉSILIENCE en période de Covid-19, où chaque fois le recours aux effectifs et moyens de l'armée de Terre sont majoritairement sollicités.

En devenant la référence en matière de résilience, en apparaissant comme un conservatoire de valeurs où le collectif l'emporte sur l'individualisme, où l'autorité confère plus de devoirs que de droits, les armées, et l'armée de Terre en particulier, ont une grande responsabilité dans l'entretien et le développement de la résilience de notre Nation. Elles en sont aujourd'hui la référence comme l'ultime recours, ce qui les place au cœur de cette problématique.

* * *

Le moment est donc venu pour que l'armée de Terre retrouve sa place et toute sa place au sein de la fonction stratégique dissuasion, qui ne doit plus se réduire au seul champ nucléaire. Elle en est un acteur essentiel car ses capacités sont cruciales pour inspirer la confiance chez nos concitoyens, tout en entretenant le doute et la méfiance chez nos adversaires pour ainsi dissuader l'action contre nos intérêts.

Il est bénéfique pour notre défense de voir nos forces conventionnelles contribuer bien plus encore à la dissuasion globale, ce qui la rendra plus cohérente et plus efficiente. Leurs capacités sont indispensables pour dissuader l'adversaire et le maîtriser si nécessaire dans les crises actuelles et futures. Elles seront bien moins lisibles et prévisibles que par le passé, avec des protagonistes qui pourront passer sournoisement de la compétition à la contestation, pour éventuellement déboucher sur un affrontement armé, qu'il faudra savoir dissuader à temps.

C'est pourquoi, comme les autres composantes conventionnelles, il faut absolument que l'armée de Terre contribue davantage à la réflexion sur l'évolution de la dissuasion, car elle constitue un atout majeur de cette fonction stratégique qui mérite d'être repensée.

Texte tiré du dossier 27 du G2S « Dissuader aujourd'hui ou comment prouver sa détermination »

NOTES :

1. En 1973, le 3^e régiment d'artillerie est équipé du missile *Pluton* d'une portée de 120 km développé depuis 1963, il fut ainsi la première génération d'arme permettant de mettre en œuvre la doctrine française d'ultime avertissement au sein des forces terrestres. Au cours des années 1980, ce sont trente missiles *Pluton* qui furent déployés dans cinq régiments d'artillerie, alors qu'était lancé le développement du missile *Hadès* après l'autorisation politique de 1982. Les derniers *Pluton* furent retirés en 1993, remplacés par les *Hadès* dont six premières unités furent livrées en 1991. Missile d'une portée de 480 km capable de délivrer des frappes de quelques kilotonnes, le *Hadès* était porté par un véhicule de transport semi-remorque. En 1989, près de 9 000 personnels de l'armée de Terre équipaient les forces nucléaires préstratégiques, sur un total d'environ 26 000 hommes dédiés aux forces nucléaires, soit plus du tiers du total toutes armées confondues. Le retrait de la composante terrestre de la force de frappe, annoncé par le président Chirac en 1996, concrétisant l'évolution du modèle de dissuasion nucléaire vers la « *suffisance* », fut effectif en 1997 avec le démantèlement du dernier *Hadès*.
2. Dites « *tactiques* » avant l'arrivée au pouvoir du président Mitterrand, « *préstratégiques* » ensuite.
3. Végèce est un écrivain romain de la fin du IV^e et du début du V^e siècle qui a écrit un livre sur la tactique militaire romaine, *Epitoma rei militaris*, qui a eu beaucoup de succès tout au long du Moyen Âge et de l'époque moderne.
4. Comme les « *grandes manœuvres* » en leur temps.
5. Extrait du discours prononcé en conclusion du colloque du CDEC, le 4 février 2021, sur [L'imprévisibilité : une ambition pour le combat aéroterrestre](#).
6. Extrait du discours prononcé en conclusion du colloque du CDEC, le 4 février 2021, sur [L'imprévisibilité : une ambition pour le combat aéroterrestre](#).
7. Général Beaufre, [Introduction à la stratégie](#), Armand Colin, 1963.
8. La France dispose aujourd'hui d'un dispositif de présence avancée articulé autour de près de 11 000 hommes pré-positionnés (forces de présence et forces de souveraineté), dont une large part se trouve en Afrique.
9. Renseignement, ravitaillement en vol, transport stratégique et tactique...
10. L'armée de Terre s'est fixé un objectif de recrutement de 16 000 postes par an, entre 2020 et 2026, dans tous les domaines d'activité, avec des recrues de tous niveaux — sans diplôme jusqu'au bac +5 et plus — dans une centaine de spécialités différentes.
11. Réserve opérationnelle de 1^{er} et 2^e niveau et la réserve citoyenne de défense et de sécurité.